



Liste des questions | 5 à 7 pour le logement : en mode solutions avec nos élus

1. Compte tenu de la **rareté des logis et des terrains vacants**, comment pouvons-nous accélérer la densification urbaine?
2. Outre la création de nouvelles unités d'habitation, quels moyens peuvent être mis de l'avant pour freiner **l'augmentation du coût des loyers**?
3. Considérant les **dépassements de coûts de construction**, quelles solutions peuvent être envisagées pour permettre la réalisation des projets en cours d'élaboration et les pérenniser?
4. Comment démontrer la pertinence d'une exemption automatique, pour une période temporaire, de la **loi M-30** pour les projets d'habitation communautaire? Quelle discussion le fédéral peut-il avoir avec le provincial?
5. L'arrimage entre les programmes de financement en matière d'habitation des différents paliers de gouvernements est toujours problématique. Les exigences et les échéanciers des livrables ne sont pas toujours compatibles. Comment remédier à cette situation?
6. Les subventions mises à la disposition des projets habitation sont liées à un système de pointage de mérite basé sur des critères/priorités ciblées par le gouvernement fédéral dans sa Stratégie nationale sur le logement. Ce système a un effet pervers où des clientèles se retrouvent pénalisées, notamment les personnes à faible revenu. Comment démontrer que la crise du logement s'applique à tout le monde et qu'il est impératif de considérer l'ensemble de la population?
7. Tout le monde s'entend pour dire que l'enjeu environnemental est extrêmement important. Toutefois, les exigences d'efficacité énergétique et l'accent mis sur l'intégration des technologies novatrices, nuisent à l'avancement des projets, et ce, dans un contexte économique difficile. Les subventions ne suivent pas les coûts de construction et surtout pas pour des projets innovateurs. Comment remédier à cette situation?
8. L'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) est un programme très intéressant qui a un potentiel pour sortir des projets de terre rapidement. L'enjeu que nous avons à chaque annonce ICRL est l'entente provinciale/fédérale. En date d'aujourd'hui, nous avons toujours la consigne de la Société d'habitation du Québec (SHQ) de ne pas déposer des projets ICRL-3 compte tenu des négociations en cours entre le Québec et le Canada. Comment peut-on développer lorsque le financement réservé pour le Québec n'est pas accessible ou que les paramètres sont inconnus?
9. Comment démontrer que les programmes de la SCHL comme « Financement initial » (*seed fund*) doivent être accessibles à l'année, sans égard au budget annuel? Bref, que l'enveloppe allouée puisse être revue dynamiquement à la hausse



Liste des questions | 5 à 7 pour le logement : en mode solutions avec nos élus

en cours d'année si les projets se qualifient. La formule actuelle cause du retard et des imprévus qui désorganisent complètement les échéanciers entre tous les partenaires d'un projet lorsque le financement est en « pause ».

10. Avant de mettre de l'avant des programmes comme l'ICRL, quel mécanisme peut être mis en place pour permettre des discussions interprovinciales afin que notre SHQ soit dans le coup et signe une entente AVANT que le programme soit mis en œuvre et annoncé au fédéral? Il n'existe aucune entente signée entre la SCHL et la SHQ pour savoir « qui fait quoi » et quelles sont les responsabilités exactes pour l'ICRL-3.